



**Le Syndicat national
des Artistes Plasticien-ne-s**
de la Confédération Générale du Travail

lettre ouverte

À

Monsieur Bruno Lemaire
Ministère de l'Économie,
des Finances et de la Relance

Monsieur le Ministre

Nous attirons votre attention sur les multiples tracasseries et refus rencontrés par les artistes depuis décembre, pour percevoir l'aide du Fonds TPE.

Nous constatons des différences entre les centres d'impôts, à permettre ou ne pas permettre, d'opter certains mois pour la moyenne annuelle, et d'autres, de mois à mois.

Nous vous prions de faire résoudre cette disparité en signifiant par circulaire aux Services des Impôts des Entreprises, qu'il est possible d'opter, chaque mois, pour la compensation la plus favorable.

Vous en remerciant, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

ALERTE ouverte
le vrai texte

À

Monsieur Bruno Lemaire
Sinistreur de l'Économie

Monsieur le Salopin des Phynances,

Le Fonds TPE, pour les artistes et travailleur-es indépendant-es les plus précaires, est une passoire qui retient les nouilles et l'eau : une casserole dont le couvercle est fermé.

Le SNAPcgt demande une rémunération compensatoire qui garantisse à chacune et chacun à minima 1500 euros par mois. Un plafond à 6000 euros nous semble suffisant.

Aux aides doivent être associées des droits sociaux : des revenus complémentaires en situations de maladie, maternité, discontinuité de travail, et valider tous les trimestres retraites.

À la trappe, les Grippe-Sous !!!

Mars 2021

